



E/1299.

A11

Direction Entreprises & Collectivités

EARL LA BLACHETTE
3120 CHEMIN DU FREYSSINET
26700 PIERRELATTE

Vos références

Référence client : 300 002 277 420
Titulaire du contrat : EARL LA BLACHETTE
SIRET du contractant : 48084044600011

Vos contacts

Pour nous contacter ou accéder
à vos contrats et factures,
votre Espace Client **Bill-e**
est disponible 24/7
ec.engie.fr



Votre responsable clientèle : JULIE COLLEU

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
tel. 0228032766

espace-entreprises@engie.com

ENGIE
TSA 25703
59783 LILLE CEDEX 9

Dépannage réseau 24/24

0811 01 02 11*

Prix d'appel :
Service 0,06 € / min + prix appel

Votre Facture Monosite électricité

N° 520001548092 - 4 septembre 2023

A REGLER AVANT LE 19/09/2023

Votre mode de paiement : PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Votre prochaine facture : vers le 30 septembre 2023

Merci de tenir compte des délais postaux lors de l'envoi de votre règlement. Taux d'intérêt appliqué en cas de retard de paiement : 12,66 %. Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

MONTANT TTC à payer		2 513,24 €
Consommation totale d'électricité : 26 112 kWh		
Électricité*		
● Fourniture d'électricité		1 637,45 €
Terme fixe fourniture	13,29 €	
Terme variable fourniture	1 469,18 €	
Contribution CEE	154,98 €	
● Acheminement		408,64 €
Composante fixe	160,13 €	
Composante variable	248,51 €	
Total électricité / hors toutes taxes		2 046,09 €
● Taxes et Contributions		48,28 €
C.T.A.	35,12 €	
CSPE	13,16 €	
Total électricité / hors TVA		2 094,37 €
● TVA payée sur les débits		418,87 €
20,0 % calculée sur 2 094,37 €	418,87 €	

*Détail des abréviations dans le lexique en page 2

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Conformément à votre demande, le montant de votre facture sera prélevé sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées. Merci de nous signaler toute modification de vos coordonnées bancaires.

Facture n° 520001548092 du 04/09/23

EARL LA BLACHETTE

Réf. de votre compte : 300002277420

Réf. Unique de Mandat : 00RUB0084580

Id. Créancier SEPA : FR03RAP002381

montant TTC

2 513,24 euros

prélevé le :

19/09/2023

(date limite de paiement)

Titulaire du compte

EARL LA BLACHETTE

Références du compte

nom de la banque

CRCAM SUD RHONE ALPES - AG PIERRELATTE

IBAN

FR76 1390 6001 3585 0005 4023 047



Direction Entreprises & Collectivités

Facture monosite

N° 520001548092 - 4 septembre 2023



Taxes et contributions

Retrouvez dans votre espace client **BILL-e** les flashs info concernant l'évolution des taxes et contributions.

Informations utiles

Vous pouvez contacter votre service clients ENGIE par email ou par courrier. En cas de désaccord avec la réponse apportée par le service client, vous pouvez solliciter :

- le médiateur du groupe ENGIE
 - par internet > www.mediateur-engie.com
 - par courrier > ENGIE - Courrier Médiateur, TSA 27601, 59973 Tourcoing Cedex
- ou, pour les clients entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L122-1 du code de l'énergie, le médiateur national de l'énergie :
 - par internet > www.energie-mediateur.fr
 - par courrier > Médiateur national de l'énergie, Libre réponse n° 59252, 75443 Paris Cedex 09

Retrouvez sur le site du médiateur national de l'énergie le comparateur d'offres : comparateur-offres.energie-info.fr

Retrouvez toutes les démarches dans les conditions générales de vente.

Lexique

A : Autorelevé	HPH : Heures Pleines Hiver
CEE : Certificat d'Économies d'Énergie	HPSB : Heures Pleines Saison Basse
CSPE : Contribution au Service Public de l'Électricité	HPSEM : Heures Pleines Semaine
CTA : Contribution Tarifaire d'Acheminement	HPSH : Heures Pleines Saison Haute
E : Estimé	HPWE : Heures Pleines WeekEnd
HC : Heures Creuses	JA : Juillet Août
HCD : Heures Creuses Demi-saison	KVA : kilo Volt Ampère
HCE : Heures Creuses Ete	KVARh : kilo Volt Ampère Réactif heure
HCH : Heures Creuses Hiver	PDL : Point De Livraison
HCSB : Heures Creuses Saison Basse	PPA : Power Purchase Agreement
HCSEM : Heures Creuses Semaine	PRM : Point Reference Mesure
HCSH : Heures Creuses Saison Haute	PU : Prix Unitaire
HCWE : Heures Creuses WeekEnd	R : Réglé
HP : Points	RMS : Relève à la Mre en Service
HPD : Heures Pleines Demi-saison	TCCFE : Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité
HPE : Heures Pleines Ete	TDCFE : Taxe Départementale sur la Consommation Finale d'Électricité

Votre bilan GES selon le mix moyen France⁽¹⁾



Retrouvez le détail des calculs dans la rubrique Mes documents de votre espace client **BILL-e**

Sur la base de votre consommation de 26 312 kWh

Les émissions totales⁽²⁾ sont de 1,58 tCO_{2e}

Origine de l'électricité injectée sur le réseau français⁽⁴⁾

Énergies renouvelables 8,03 %

dont géothermie : 0,02 %
biomasse : 1,00 %
hydraulique : 2,04 %
éolien : 3,12 %
solaire : 1,85 %



Énergies fossiles 9,27 %

dont pétrole : 0,44 %
gaz : 7,53 %
charbon : 0,87 %
autres fossiles : 0,43 %

Facteur d'émission carbone :
48,57 gCO₂/kWh
Déchets radioactifs :
2,23 mg/kWh

Énergie nucléaire 82,70 %

(1) Les calculs utilisent les facteurs d'émissions équivalents Gt₂ tCO_{2e} de la base carbone de l'Ademe (www.bilan-gec.ademe.fr)

(2) Bilan prenant en compte toutes les émissions : Scope 1 ou 2 et Scope 3 (production du combustible, transport et distribution)

(4) Chiffres du mix énergétique résiduel France 2021 publiés par EEX (European Energy Exchange) le 15 juin 2022 sur www.powernext.com



Fracture monosite

N° 520001548092 - 4 septembre 2023



**Direction
Entreprises & Collectivités**

EARL LA BLACHETTE
3120 CHEMIN DU FREYSSINET
26700 PIERRELATTE

Votre contrat

Votre référence client :

300 002 277 420

Titulaire du contrat :

EARL LA BLACHETTE

Date d'échéance : 31/12/2023

Votre offre : Maitriz'Elec Energie Fixe

Acheminement . Tarif HTA à 5 places
temporelles à pointe fixe - Courte utilisation. -
Segment C2

Votre point de livraison

PDI/PRM

30001970325187

Désignation du site :

EARL LA BLACHETTE

Adresse de livraison .

QUARTIER LES PETITES BLACHES

26700 PIERRELATTE

Type de compteur : Compteur PME-PMI

Suivez vos consommations

Vous pouvez retrouver le détail de vos consommations et puissances atteintes, programmer vos alertes et comparer avec l'année N-1 sur votre Espace Client **BILL-e**
ec.engie.fr

Dépannage réseau 24/24

0811 01 02 11*

Prix d'appel

Service 0,06 € / min + prix appel

Détail de votre facture

	Période de consommation	Conso. kWh/Qtré	Prlx unitaire (€ HT)	Montant HT (€)	Taux de TVA
Electricité				1 637,45	
Abonnement	du 01/08/23 au 31/08/23			13,29	20,0%
Consommation HP Saison Basse	du 01/08/23 au 31/08/23	16 928	0,06211	1051,40	20,0%
Consommation HC Saison Basse	du 01/08/23 au 31/08/23	9 384	0,04452	417,78	20,0%
Contribution cee	du 01/08/23 au 31/08/23	26 312	0,00589	154,98	20,0%
Acheminement électricité				408,64	
Composante de comptage	du 01/08/23 au 31/08/23			28,79	20,0%
Composante de soutirage	du 01/08/23 au 31/08/23			97,50	20,0%
Composante de gestion	du 01/08/23 au 31/08/23			33,84	20,0%
Consommation HP Saison Basse	du 01/08/23 au 31/08/23	16 928	0,01080	182,82	20,0%
Consommation HC Saison Basse	du 01/08/23 au 31/08/23	9 384	0,00700	65,69	20,0%
Vos services et autres prestations				0,00	
Espace Client				Gratuit	
Taxes et Contributions				48,28	
Contribution tarifaire d'acheminement (160,13 € x 0,2193)				35,12	20,0%
Contrib. service public élec	du 01/08/23 au 31/08/23	26 312	0,00050	13,16	20,0%
Total HTVA				2 094,37 €	
Total TVA 20,0 %				418,87 €	
Total TTC				2 513,24 €	

Consommation d'énergie									Puissance		
Période	Numéro de compteur	Date de la relève	Ancien index	Date de la relève	Nouvel index	*	Différence	Energie (kWh)	Puissance souscrite (kW)	Puissance atteinte (kW)	
HPSH	372	01/08	235968	31/08	235968	R	0	0	Hp	60	0
HCSH	372	01/08	172134	31/08	172134	R	0	0	HPSH	60	0
HPSB	372	01/08	589583	31/08	606511	R	16928	16 928	HCSH	60	0
HCSB	372	01/08	350545	31/08	359929	R	9384	9 384	HPSB	115	82
Hp	372	01/08	45112	31/08	45112	R	0	0	HCSB	115	74

*E = Estimé R = Réel A = Auto-relevé

**** Votre conseiller clientèle est à votre disposition pour optimiser vos puissances souscrites et votre formule tarifaire d'acheminement.**

(3) Les taxes locales collectées par les fournisseurs d'énergie sont reversées aux communes et aux départements.

Votre historique sur les 12 derniers mois



